

**Compte-rendu des échanges avec les intervenants autochtones dans le  
cadre de la Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques  
qui a eu lieu le 23 mars 2019 au  
Centre d'amitié autochtone de Montréal situé au  
2001, boul. Saint-Laurent, Montréal**

---

**Étaient présents :**

**Pour les groupes autochtones**

- 1) Danielle Beaulieu (co-coordinatrice), Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal
- 2) André Dudemaine, Directeur, Terres en vue
- 3) Nicolas Pirti-Duplessis, Institut culturel Avataq
- 4) Jon Moyal, directeur par intérim, DestiNATIONS
- 5) Adrienne Campbell, Directrice, Projets autochtones du Québec
- 6) Geneviève Sioui, Développement communautaire pour Concordia, Concordia/Aboriginal Student Ressource Centre
- 7) Marie-Hélène Landry, intervenante, Chez Doris
- 8) John Tessier, La Porte ouverte/ The Open Door
- 9) Lisa Watt, Dossier Montréal, Makivik
- 10) Leilani Shaw, Responsable des communications, RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal

**Pour l'Office de consultation publique de Montréal**

- 1) Ariane Émond, Coprésidente de la Commission
- 2) Maryse Alcindor, Coprésidente de la Commission
- 3) Patrick Marais, Secrétaire de la Commission
- 4) Joseph Tchinda Kenfo, Analyste de la Commission

La rencontre avait pour objectifs de :

- mieux comprendre comment la thématique du racisme et de la discrimination systémiques touche les peuples autochtones à Montréal;
- déterminer avec eux les meilleures façons d'assurer leur participation à la consultation.

Une première partie de la discussion a permis de présenter l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) et le mécanisme du « droit d'initiative ». Par la suite, les échanges ont porté essentiellement sur la volonté et la façon de participer au processus et éventuellement les lieux de participation souhaités.

### **L'état des lieux**

D'entrée de jeu, les participants ont rappelé l'existence de nombreuses recommandations et rapports sur le sujet, qui dépassent le cadre municipal. Ils soulignent que les problèmes ont été identifiés et que les actions tardent à venir. Selon eux, ce qui se passe avec les peuples autochtones est volontaire, intentionnel, systématique et planifié.

Le racisme envers les peuples autochtones est patent à Montréal. Ils rappellent que les réalités autochtones sont souvent occultées dans l'espace public. Elles sont invisibles dans le système éducatif, absent de l'espace culturel francophone. Par ailleurs, ils insistent sur l'absence d'Autochtones à des postes de responsabilités et de fonctions importantes.

Il y a, selon eux, urgence à déconstruire les préjugés sur les peuples autochtones. Un participant déclare : « beaucoup parmi nous ont le sentiment qu'ils sont inférieurs et ne peuvent prétendre à certains postes de responsabilité et fonctions ».

Les personnes rencontrées soulignent aussi que la nature des lois et règlements peuvent être facteurs d'exclusion pour les peuples autochtones. Selon eux, il faut revoir les pratiques du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les enjeux liés au logement, la justice, la formation des acteurs/agents judiciaires, la gestion de l'espace public, l'usage des parcs et bancs, etc.

Ils estiment que les thématiques du profilage, du logement, de l'itinérance, de la gestion de l'espace public, de l'emploi et du développement économique des personnes autochtones de Montréal devraient être abordées par cette consultation.

Les remarques spécifiques des participants ont surtout concerné les relations avec la police ainsi que le soutien à la participation autochtone dans le cadre de la consultation.

### **Les relations avec la police de Montréal**

Les interventions de la police envers les Autochtones leur apparaissent disproportionnées. Des participants ont fait mention « d'interrogatoires musclés qui

durent des heures » et d'autres incidents entre des autochtones et des policiers. Ils notent aussi une disparité de traitement dans les interventions policières. « Tous les jours, nous assistons à la mobilisation et à la mise en place de dispositifs exceptionnels de la police lors de la disparition des citoyens. Mais, quand c'est un Autochtone, on n'a pas le même sentiment. On ouvre une enquête qui généralement ne va jamais aboutir. »

Ils reconnaissent néanmoins qu'il y a « de plus en plus de policiers qui, individuellement, sont bien intentionnés et se comportent bien envers les Autochtones. Mais, le système est mauvais et personne ne veut qu'il change. Ils souhaitent que ces gestes soient traduits par des directives claires des officiers et cadres supérieurs. Un participant poursuit : « La formation aux réalités autochtones ne sert à rien si elle n'est pas enchâssée dans les règles et traduite/renforcée par les directives et protocoles. »

#### **Le soutien à la participation à la consultation**

Les participants ont questionné l'Office sur le soutien à la participation à la consultation. « Le sujet que nous abordons est délicat et très lourd. Il ne sera pas facile pour les gens d'en parler avec sérénité. Que comptez-vous mettre en place afin que les gens se sentent à l'aise pour l'aborder? » ont-ils demandé. Il y a des apprentissages à faire d'autres processus, à l'instar de la Commission Viens. Il demeure néanmoins souhaitable pour eux que la communauté participe activement au design du processus afin de garantir un dialogue riche et fructueux.

Ils ont insisté sur le fait que l'Office doit donner des exemples concrets des résultats escomptés, bien clarifier les informations et les limites (provincial, fédéral, consultation large, consultation étroite), s'assurer de la disponibilité de la traduction pour ceux qui ne parlent ni français ni anglais et de la possibilité de se déplacer vers des espaces plus petits, plus informels) et anticiper les mécanismes de mise en œuvre. Ils souhaitent également que soient mis à contribution les organismes autochtones qui travaillent déjà avec ce public.

Les échanges se sont achevés avec la promesse faite aux acteurs présents de mettre à leur disposition davantage d'information. Ils peuvent également communiquer avec le secrétaire de la commission pour toute question/préoccupation.